



**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Conseil du 26 septembre 2022

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

OBJET : Rapport annuel d'activité 2021 de la DSP transports – Rapport du délégué

L'An Deux Mille Vingt Deux, le 26 septembre 2022 à 17h00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia, s'est réuni en séance ordinaire, au siège administratif de la CAB, à Bastia, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO, sur convocation en date du 20 septembre 2022.

PRESENTS :

BATTESTI Gilles, BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, CALLIER Jeanne, DE GENTILI Emmanuelle, GIAMARCHI Marie-Dominique, LACAVE Mattea, LEONARDI Jean-Charles, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, LORENZI Thérèse, MILANI Jean-Louis, MORGANTI Julien, MUSSIER Emma, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGRINI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, PETRI-GUASCO Emmanuel, POLIFRONI Bruno, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SAVELLI Jean-Michel, SAVELLI Pierre, TIERI Paul, TIMSIT Christelle

ONT DONNE POUVOIR :

COLOMBANI Carulina	à	LINALE Serge
MALAFRONTI Christine	à	BERTOLUCCI Marie-Christine
MASSONI Jean-Joseph	à	MILANI Jean-Louis
PADOVANI Jean-Jacques	à	POLIFRONI Bruno
SIMONPIETRI Pierre-Michel	à	POZZO DI BORGO Louis

ABSENTS :

DE CASALTA Jean-Sébastien, PIPERI Linda, VESPERINI Françoise, SALGE Hélène, SIMEONI Gilles, SIMONI Pierre-Baptiste, ZUCCARELLI Jean.

QUORUM : 14

Mme Florence LOMBARDO est élue secrétaire de séance.

OBJET : Rapport annuel d'activité 2021 de la DSP transports – Rapport du délégataire

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1411-3 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 22 décembre 2021, décidant d'approuver le choix de la société des Autobus Bastiais comme délégataire du service public des transports urbains de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant l'avenant n°5 en date du 22 octobre 2020, de prorogation du contrat de délégation de services publics d'exploitation des transports, jusqu'au 31 décembre 2021 ;

Considérant les rapports d'activité antérieurs, et notamment ceux de 2019 et 2020 ;

Vu l'avis favorable de la commission « Serviziù à a popolazione » du 12 septembre 2022 ;

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 19 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

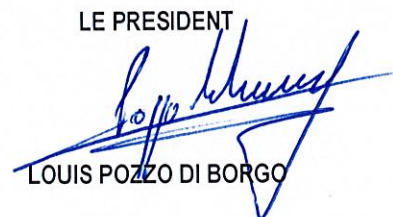
Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**PREND ACTE
(A l'unanimité)**

-De la présentation du rapport annuel d'activité 2021 du délégataire de la DSP Transports (ci-annexé) ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT

LOUIS POZZO DI BORGO